

ANNEXE SANITAIRE « EAU POTABLE »

I. Renseignements généraux

A) Situation administrative :

Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal de la région de l'Arche pour le bourg
Syndicat la vallée du Petit Morin pour les communes de Doue, Saint Léger, Saint Denis les Rebais, Saint Germain sous Doue, et les hameaux de Rebais : la Boyère, Boulivillers, les jardins

Modes d'exploitation : Régie syndicale –syndicat du Nord Est à Rebais
23 rue Pasteur
77 510 REBAIS

B) Population :

Le recensement général de la population de 1999 recense 2020 habitants sur la commune de REBAIS.
La population future estimée est de 2600 habitants maximum en 2015.

II. Etat actuel de l'alimentation en eau potable

A) les ressources

Syndicat de la région de l'Arche

L'alimentation en eau est assurée pour :

Un captage de source situé sur la commune de St Rémy de la Vanne. Il est équipé de deux pompes de 20m³/h. le réseau distribue gravitairement vers la commune de Rebais. Le forage est situé près du plan d'eau équipé d'une pompe de 35m³/j se trouve aussi sur la commune de St Rémi de la Vanne

Syndicat de la vallée du Petit Morin

Ce syndicat dispose des ressources des captages de Hondevilliers : 2 puits de 6 m de profondeur :

- Le puit n°1 a un débit de 107m³/h
- Le puit n°2 a un débit de 72m³/h

Ils sont exploités chacun à 75m³/h.

B) Stockage

Syndicat de l'Arche

Il existe un réservoir sur la commune de St Rémi de la vanne sur tour de 18,50 m, de capacité de 400m³.

Sur la commune de Rebais, au nord du bourg, il y a aussi un réservoir sur tour de 20 m, de capacité de 500m³

Ces deux réservoirs alimentent la commune de Rebais.

Syndicat de la vallée du Petit Morin

Alimente les hameaux de la Boyère, Boulivillers, les jardins à partir du réservoir d'Hondevilliers (700m³)

D). Réseau

Le réseau des deux syndicats est interconnecté. La desserte complète de l'ensemble de la commune est assurée (bourg, hameaux et écarts).

III. Diagnostic sur l'état actuel

Syndicat de l'Arche

Les ressources en eau sont suffisantes. La protection contre l'incendie n'est pas assurée d'une façon entièrement satisfaisante.

Syndicat de la vallée du Petit Morin

Les ressources en eau sont suffisamment abondantes. La protection contre l'incendie devra être améliorée dans certains secteurs.

IV. Dispositions nouvelles envisagées

Des études sont également en cours, en vue de la réalimentation du syndicat de l'Arche dans le cadre de l'interconnexion avec des collectivités territoriales voisines.

Le syndicat de la vallée du Petit Morin a réalisé une usine de traitement à Hondevilliers (nitrates, pesticides)